

Un temps fort de la vie collective de l'Université de Lille : le discours de Gaston Berger au Congrès national des sociétés savantes de 1955

Philippe Guignet

DANS **REVUE DU NORD** 2001/3 n° 341 , PAGES 577 À 586

ÉDITIONS **ASSOCIATION REVUE DU NORD**

ISSN 0035-2624

DOI 10.3917/rdn.341.0577

Date de mise en ligne : 29/11/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2001-3-page-577?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Revue du Nord.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Un temps fort de la vie collective de l'Université de Lille : le discours de Gaston Berger au Congrès national des sociétés savantes de 1955

En 1955, la ville de Lille qui avait été privée de cet honneur depuis 1928¹ reçut le 80^e Congrès national des sociétés savantes. Ce congrès mérite de demeurer dans les mémoires tant il fut riche non seulement des contributions qui y furent présentées mais des multiples activités qui vinrent se greffer sur cette manifestation annuelle du Comité des travaux historiques et scientifiques. C'est entre le 31 mai et le 4 juin 1955 que se tinrent les travaux après une séance inaugurale tenue dans la grande salle des examens de la Faculté de Droit.

Ce Congrès avait pour président scientifique Clovis Brunel, directeur honoraire de l'École des Chartes et président de la section de Philologie et d'Histoire. Selon les échos de presse que nous avons recueillis, il réunit environ 400 savants venus de toutes les régions de France. Ce Congrès auquel la presse quotidienne de la région accorda l'attention la plus bienveillante² fut vraiment un temps fort de la vie lilloise dans une ville qui venait le 29 mai de vibrer aux exploits de son équipe de football victorieuse de la coupe de France pour la cinquième fois. Nous ignorons si les membres des sociétés savantes furent sensibles à l'enthousiasme provoqué par cette victoire du LOSC dans une population lilloise réservant l'accueil le plus chaleureux à ses

*. — Philippe GUIGNET, professeur d'histoire moderne à l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, directeur adjoint du CRHEN-O — IMESO, membre de l'IFRESI et secrétaire général de rédaction de la *Revue du Nord*, BP 149, 59653 Villeneuve-d'Ascq CEDEX.

1. — C'est en avril 1928 que le Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements tint en effet pour la première fois ses assises à Lille. Il revint dans la cité de la Deûle en 1955 (cf. *infra*). Du 22 au 26 mars 1976, les travaux du congrès national se tinrent dans les locaux de l'université de Lille 3 récemment installée à Villeneuve-d'Ascq. Louis Trénard assumait la tâche de président du comité local d'organisation. Le 10 avril 2000, le signataire, lors de la cérémonie d'ouverture du 125^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, eut le plaisir de présenter un historique des congrès nationaux tenus à Lille depuis 1928.

2. — Elle fournit de ce fait d'abondantes informations au jour le jour sur les activités de congressistes. Le signataire qui fut président du comité local d'organisation du 125^e congrès peut témoigner que de ce point de vue, les choses ont bien changé.

« héros »³. Ils eurent en tout cas lieu de se féliciter de l'organisation simultanée et dans des lieux voisins à la fois du Congrès national des sociétés savantes et des Journées internationales de la Société d'histoire du droit et des Institutions des pays wallons, picards et flamands. C'est le professeur de droit lillois Lemarignier qui avait eu l'idée de jumeler ces deux manifestations, avec l'appui du dynamique doyen de la Faculté de droit qui n'était autre que Guy Debeyre qui revêtu quelques semaines plus tard de la responsabilité de recteur, était appelé à imprimer profondément sa marque sur le système éducatif d'une académie dont il présida aux destinées jusqu'en 1972⁴.

Ce Congrès des sociétés savantes demeura au demeurant fidèle dans sa conception d'ensemble aux normes traditionnelles. L'appel à contribution⁵ était par conséquent ordonné selon les huit sections du CTHS : philologie et histoire, archéologie, histoire moderne, géographie, sciences mathématiques, minéralogie et géologie, médecine, botanique. Par ailleurs, afin notamment de faciliter la prise de parole des représentants de la France du Nord, un programme spécial centré sur l'histoire de la région avait été décliné en dix-neuf sous-thèmes pour le Moyen Âge et le début des Temps modernes et en dix-sept sous-thèmes pour la seconde modernité et l'époque contemporaine. C'est dire qu'en 1955, les autorités académiques s'accommodaient fort bien d'une certaine dispersion thématique. Les thèmes transversaux et unificateurs auxquels nous sommes aujourd'hui habitués n'étaient pas à l'époque jugés indispensables à l'avancée des connaissances. Ce Congrès lillois de 1955 permet de comprendre le fonctionnement dans sa plénitude d'un modèle de congrès de sociétés savantes qui correspond à un âge de la recherche bénéficiant à l'évidence à la fois du consensus et de l'engagement personnel des chercheurs et des responsables académiques.

Ce Congrès de 1955 fut en effet dynamisé par le large soutien que lui accordèrent diverses composantes du monde universitaire, comme d'ailleurs certaines forces vives économiques du pays. On observe en effet que la chambre de commerce eut la délicatesse d'inviter les congressistes à une visite de ses locaux. L'échange protocolaire des allocutions ne manqua du reste ni d'intérêt ni de sel. À Jean Goudaert rappelant de façon convention-

3. — La presse locale ne manque pas de fournir les détails les plus précis sur cette victoire aux dépens de Bordeaux par cinq buts à deux.

4. — Lille s'apprête à l'époque à sortir de la longue crise municipale ouverte en juillet 1954 par la suspension du maire Louis Gaiffie. Guy Debeyre préside la délégation spéciale remplaçant la municipalité de Lille dissoute par un décret du président du conseil le 3 mai 1955. Des élections municipales eurent lieu le 5 juin 1955 et aboutirent à la constitution d'une nouvelle majorité municipale sous la direction d'Augustin Laurent (J. VAVASSEUR-DESPERRIERS, *Histoire de Lille*, t. IV (L. Trénard et Y.-M. Hilaire dir.), Paris, 1999, p. 412-413).

5. — Un programme de 23 pages avait été composé pour ce 80^e Congrès national (BM Lille, 10164 ter).

nelle combien les élites scientifiques ont trouvé dans la région un champ de prospection et d'expériences fécondes, Clovis Brunel eut l'a-propos de répondre par un charmant apologue ayant pour objectif d'inviter le Dieu du commerce, Mercure à favoriser le savoir de ses plus généreux deniers.

En marge du congrès, les sorties éducatives composèrent un programme permettant de mettre en valeur les diverses facettes du fort potentiel, avide de reconnaissance, d'une région sortant des contraintes de la reconstruction. La Société des sciences de Lille qui voulait rappeler l'œuvre qu'elle avait accomplie depuis sa fondation en 1802 contribua au succès de « l'exposition de souvenirs » organisée du 29 mai au 4 juin au Palais des beaux-arts par Pierre Maurois, secrétaire général de la Société et conservateur des musées lillois. Le catalogue⁶ atteste que fut rappelé l'apport de quelques fortes personnalités ayant fait vivre la culture dans la ville de la Deûle. La faculté de lettres, qui partageait à l'époque les locaux de la rue Angellier avec les juristes⁷, mobilisa également ses historiens. Michel Mollat fit visiter les locaux du Centre d'études historiques qu'il venait de fonder en 1954⁸. L'antiquisant Ernest Will fit visiter une exposition centrée sur le plan des fouilles de Bavay. Les sciences exactes ne firent pas davantage défaut, puisque l'Institut de mécanique des fluides ouvrit ses portes aux congressistes qui le désiraient.

Ce 80^e Congrès coïncida aussi avec le 100^e anniversaire de la fondation de la faculté des sciences⁹. C'est pourquoi, le 4 juin, dernier jour du congrès, eurent lieu d'importantes festivités universitaires où les nourritures de la terre comme celles de l'esprit ne furent pas oubliées. Un banquet de quatre cent vingt couverts fut en effet servi à la faculté de droit puis l'opéra de Lille accueillit une séance solennelle de clôture qui revêtit un faste particulier. Après une allocution d'ouverture prononcée par le recteur Souriau, il revint à Clovis Brunel de prononcer avec distinction un morceau d'éloquence aux termes convenus en rappelant aussi bien la mission irremplaçable assumée depuis Guizot par le CTHS que la succession régulière des Congrès annuels des Sociétés savantes depuis 1861. L'essentiel eut lieu ensuite. Tout d'abord,

6. — BM Lille : L 8 2471. C'est ainsi que purent être rappelées la personnalité et l'œuvre de Max Bruchet, Louis Cordonnier, François Combemale, Paul Denis du Péage, Jules Houdoy, Alexandre de Saint-Léger, Édouard Van Hende, Louis Quarré-Reybourbon, Sébastien Bottin et Édouard Agache...

7. — Cette situation perdura jusqu'en 1956, lorsque les juristes s'installèrent dans les locaux bientôt saturés de la rue Paul Duez (*Histoire de Lille*, t. IV, *op. cit.*, p. 319).

8. — Le Centre Régional d'Études historiques devint plus tard Centre d'Histoire de la région du Nord et en 1998 Centre de Recherches sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest.

9. — C'est le 8 janvier 1855 que quatre professeurs dont le doyen Louis Pasteur donnèrent les premiers cours dans les locaux fraîchement construits d'une faculté des sciences dont la création avait été décidée par un décret du 22 août 1850 (L. TRENARD, *De Douai à Lille. Une Université et son histoire*, Lille, 1978 et Ph. MARCHAND, « Enseignement et vie culturelle à Lille (1850-1914) », in *Histoire de Lille*, t. IV, *op. cit.*, p. 112).

des insignes de docteurs *honoris causa* furent remis à huit personnalités scientifiques. Furent ainsi honorés deux universitaires gantois, Paul-Maurice Orban, doyen de la faculté de droit et Louis Fredericq, professeur dans cette même faculté. L'Université libre de Bruxelles fut également particulièrement distinguée puisqu'au recteur E.J. Bigwood, s'adjoignit Paul Brien, professeur de zoologie dans la même prestigieuse institution. L'université de Liège ne fut pas non plus oubliée, puisque le spécialiste de géométrie algébrique qu'était Lucien Godeaux fut aussi appelé à prendre place à la tribune en qualité de docteur d'honneur de l'université de Lille. On constate également que les responsables de cette manifestation de prestige eurent soin de ménager une large ouverture internationale à leurs initiatives puisqu'un bonatiste de Padoue, Carlo Cappelletti et deux Américains, le physicien Walter Gordy de l'université Duke à Durham et le philosophe de l'université de Buffalo, Marvin Farber eurent également les honneurs du Congrès et de l'université.

Cette cérémonie organisée sur la scène de l'opéra se déploya dans le chatouement des toges universitaires. Un fascicule fut composé pour la circonstance avec photographie de la tribune où avaient pris place les autorités académiques. S'agit-il de ces cérémonies au charme quelque peu suranné dont certains universitaires soucieux de se glorifier du magistère moral et scientifique qu'ils exercent dans la société n'ont cessé de raffoler à diverses époques ? Nul ne s'attendait certainement à ce que le représentant du ministre de l'Éducation nationale Jean-Marie Berthoin¹⁰, alors retenu dans l'Isère, prononçât un discours d'aussi haute élévation que celui préparé par le directeur général de l'enseignement supérieur, le philosophe Gaston Berger (1896-1960).

Gaston Berger, dont on va lire ci-après les pages lumineuses, est incontestablement un directeur de l'enseignement supérieur d'une envergure assez exceptionnelle. Lorsqu'en 1953, il accède à la direction adjointe puis rapidement à la direction de l'Enseignement supérieur¹¹, Berger est déjà nanti d'une expérience professionnelle, universitaire et civique assez impressionnante. Un rappel des grandes étapes de cette vie aux engagements multiples est utile à une exacte compréhension de ce qui donne sens au message délivré à Lille en juin 1955¹². Engagé volontaire à dix-huit ans en 1914, Berger sort du conflit titulaire de la croix de guerre... et sans emploi. Il doit « gagner sa vie »

10. — Jean-Marie Berthoin (1893-1977) fut ministre de l'Éducation nationale dans les cabinets radicaux de Pierre Mendès France, puis d'Edgar Faure du 19 juin 1954 au 1^{er} février 1956 (B. YVERT dir., *Dictionnaire des ministres de 1789 à 1989*, Paris, 1990, p. 760).

11. — G. Berger quitte à sa demande ce poste de directeur général le 1^{er} janvier 1960. Il trouve la mort dans un accident d'automobile le 12 novembre 1960.

12. — Nous mettons ici à profit l'introduction consacrée par Édouard Morot-Sir au recueil d'articles de G. Berger publiés à titre posthume sous le titre *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF, 1961.

tout en commençant des études appelées à le conduire aux plus significatives responsabilités. Le futur Grand Maître de l'université française passe le baccalauréat à vingt-cinq ans et entame des études supérieures alliant la formation dans sa discipline de prédilection, la philosophie à la découverte de la physiologie. Il travaille par ailleurs à Marseille dans une entreprise de production d'engrais dont il assume la direction au bout de quelques mois.

En 1941, G. Berger soutient à la Sorbonne son doctorat d'État¹³ et est nommé à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence pour y enseigner la philosophie. Il entre dans la Résistance où il est chargé de l'organisation des services d'information dans la région sud-est. Il devient même membre du Comité des experts du Conseil national de la Résistance. Gaston Berger a été en effet préoccupé toute sa vie par la jonction de la pensée et de l'action. Comme E. Morot-Sir l'a écrit au lendemain de la mort accidentelle de G. Berger en novembre 1960, il a toujours été animé par une double exigence, « l'incarnation de la pensée dans l'action et l'ordination de l'action par la pensée »¹⁴. Loin d'être un technocrate exclusivement préoccupé par la gestion optimale des moyens¹⁵, G. Berger a toujours pensé les problèmes humains à l'échelle des valeurs universelles et dans une perspective métaphysique. C'est dire que ce disciple des philosophes spiritualistes René Le Senne et Maurice Blondel a toujours été passionné par la prospective et l'aménagement de la Cité terrestre selon les idéaux de l'humanisme. On aura une idée des interpellations qui sollicitent la conscience de ce grand universitaire en signalant qu'au soir de sa vie, il livrait encore une conférence sur « l'idée d'avenir et la pensée de Teilhard de Chardin »¹⁶. Le lecteur ne sera donc pas déconcerté par ce discours qui fait référence avec la même force aux réformes en cours ou en projet dans l'enseignement supérieur et à la signification profonde de la culture pour les hommes et les femmes qui y engagent leur vie. Il est maintenant temps de laisser la parole à Gaston Berger.

Mots-clés : sociétés savantes, congrès, enseignement supérieur, Lille (59).

13. — G. Berger présenta comme thèse de doctorat des travaux consacrés à la phénoménologie, *Recherches sur les conditions de la connaissance* et *Le Cogito dans la philosophie de Husserl* (E. MOROT-SIR, « Introduction à la vie de Gaston Berger », *L'homme moderne et son éducation*, p. 7).

14. — E. MOROT-SIR, *loc. cit.*, p. 5.

15. — Dans son article nécrologique, Robert Escarpit, qui eut l'avantage de côtoyer G. Berger, souligne son « extraordinaire don de sympathie humaine ». Il vante les qualités de « cet homme en qui l'administration n'avait jamais fait oublier ni le chercheur ni l'enseignant ». (*Le Monde*, mardi 15 novembre 1960.)

16. — Le texte de cette conférence a été publié dans un numéro spécial de la revue *Prospective* consacré à la mémoire de G. Berger, (*Prospective*, n° 7, avril 1961, p. 131-152). G. Berger a également fait préparer le tome XIX (Philosophie et religion) de l'*Encyclopédie française*. Ce volume a été publié en 1957 dans une collection fondée avant la guerre par Anatole de Monzie et reprise ensuite par un collectif parmi lesquels figurent Lucien Febvre et G. Berger.

Discours de M. Gaston BERGER

*Directeur Général de l'Enseignement Supérieur
représentant M. le Ministre de l'Éducation Nationale*

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale aurait été heureux de présider lui-même cette séance solennelle, où se clôture le 80^e Congrès des Sociétés savantes et où se célèbre le Centenaire de la Faculté des Sciences de Lille. Mais un Ministre peut rarement suivre ses inclinations. Retenu dans l'Isère, Monsieur Jean Berthoin m'a chargé de vous exprimer ses regrets, vifs et sincères, et il m'a prié de vous dire qu'il participe, en pensée, à la séance de cette après-midi.

Quant à moi, je voudrais que vous sachiez combien je suis sensible à l'honneur qui m'échoit de prendre aujourd'hui la parole au nom du Grand Maître de l'Université.

Au moment où elles célèbrent un événement important de leur histoire, les Universités tiennent à convier à leurs fêtes les plus éminents des collègues étrangers avec lesquels elles se sont trouvées en rapports et à leur remettre les insignes de « Docteur Honoris Causa ». C'est un moyen de leur marquer, par la collation du grade le plus élevé dont elles disposent, leur sympathie, leur estime, leur admiration. Quel meilleur témoignage d'amitié que de l'inviter à s'asseoir parmi nous comme un des nôtres, à s'associer à nos travaux, et à servir avec nous les valeurs que nous aimons tous d'un même amour ?

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'exposé des titres des nouveaux Docteurs de l'Université de Lille, Monsieur le Recteur Frédéricq, Monsieur le Doyen Orban, Messieurs les Professeurs Bigwood, Brien, Cappelletti, Farber, Godeaux et Gordy. Puis-je dire que beaucoup de ces titres m'étaient déjà personnellement connus ? À ces savants du plus haut mérite je tiens à dire que l'Université française tout entière est fière de les accueillir et je leur adresse, au nom de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de très vives félicitations.

Mais la cérémonie d'aujourd'hui ne doit pas être simplement l'occasion de faire sentir à nos amis la chaleur de nos sentiments. Nous devons y voir aussi un acte symbolique dont il convient de dégager la signification. Accueillir parmi nous quelques-uns des maîtres les plus remarquables des Universités étrangères de Belgique, des États-Unis, de l'Italie et des Pays-Bas, c'est manifester que la vocation de l'Université est une vocation d'universalité, que les sciences, les lettres et les arts sont les fruits d'un grand effort auquel ont participé tous les hommes et que nous devons les maintenir au service et à la disposition de tous les hommes : la vie de l'esprit ne connaît pas de frontières.

Des réunions comme celle d'aujourd'hui invitent aussi à réfléchir sur le sens même de notre mission. Cette prise de conscience est particulièrement indiquée au moment où l'Université française, dans toutes ses parties et à tous ses niveaux, envisage une réforme de ses programmes et un rajeunissement de ses structures.

Vous savez qu'un projet de loi réorganisant l'enseignement dans son ensemble sera bientôt soumis aux divers Conseils d'enseignement, puis déposé devant le Parlement. Il présente en ces termes les buts de l'Enseignement supérieur.

L'Enseignement supérieur a pour missions :

- 1°. — de contribuer au progrès de la science, à la formation des chercheurs et au développement de la recherche scientifique, littéraire, artistique et technique.
- 2°. — de dispenser largement la haute culture scientifique, littéraire et artistique.
- 3°. — de préparer aux professions exigeant à la fois une culture étendue et des connaissances approfondies. Il contribue notamment à la préparation des maîtres, en leur donnant une formation scientifique et en participant à leur formation psychologique et pédagogique.

Ces trois missions ne sauraient être séparées l'une de l'autre sans que tout l'ensemble périsse. C'est seulement pour la commodité de l'exposition que nous les considérons successivement.

Le texte met d'abord l'accent sur la recherche et souligne l'obligation qui nous est faite de ne jamais séparer la recherche de l'enseignement.

Quels que soient les noms qu'ils revêtent à travers la transformation des vocabulaires et les modifications des règlements, les trois ordres d'enseignement traditionnels, primaire, secondaire et supérieur correspondent moins à des périodes successives qu'à des fins également valables, mais différentes et qu'il est assez facile de préciser.

L'enseignement primaire doit mettre à la disposition des enfants les connaissances qu'ils auront à utiliser. L'enseignement secondaire veut éveiller l'esprit critique et former le jugement en invitant les jeunes gens et les jeunes filles à réfléchir par eux-mêmes sur le sens, la portée et la valeur des connaissances qui leur sont offertes. L'enseignement supérieur cherche à développer les aptitudes créatrices et à entraîner l'imagination. Le premier doit fournir des instruments efficaces, le second est une éducation de la liberté, le troisième à la haute ambition de former des inventeurs.

Or, on ne saurait fabriquer des inventeurs par des procédés mécaniques. On peut, par contre, susciter l'esprit d'invention en faisant participer progressivement les étudiants aux recherches et aux découvertes de leurs maîtres. Il faut, pour cela, que les professeurs n'interrompent jamais leurs activités personnelles de recherche et qu'ils associent le plus étroitement possible leurs étudiants à leurs travaux. Le cours magistral ne doit qu'exceptionnellement exposer des résultats déjà connus ; il reste un moyen d'enseignement valable là seulement où il apporte sur une question des vues nouvelles ou des renseignements inédits.

C'est dans cette perspective, où recherche et enseignement ne doivent jamais être dissociés, qu'il faut considérer la préparation professionnelle à laquelle nous devons nous appliquer. Beaucoup d'enseignements préparent à des professions sans que l'intervention de l'enseignement supérieur soit requise. Lorsque celle-ci devient indispensable, c'est que les facultés d'invention et d'imagination créatrice — qui sans doute sont utiles dans tous les métiers et à tous les niveaux — doivent jouer un rôle

particulièrement important dans la profession considérée. C'est à nous qu'il appartient alors de donner non des procédés, mais des méthodes, non des recueils de solutions toutes préparées, mais la formation d'esprit qui permet, en face de difficultés imprévues, d'inventer la solution convenable et originale.

Dans un monde qui change sans cesse et dont le rythme de transformation ne cesse de s'accélérer, l'Université, où se fonde 80 % de la recherche fondamentale, l'Université, qui ne suit pas la mode mais qui ouvre toutes les voies nouvelles, doit rester souple et vivante, pour être constamment à même de s'adapter à des circonstances imprévues ou à de nouveaux besoins de la société. C'est à elle que les difficultés sont soumises, c'est à elle qu'il appartient d'éclairer notre marche.

C'est dire que l'Enseignement supérieur ne saurait s'accommoder d'une réforme massive qui fixerait, sinon une fois pour toutes, du moins pour de longues années la structure qu'il doit prendre. Il doit appliquer à ses propres problèmes cette réflexion et cette puissance dans tous les domaines. C'est dire qu'il doit continuellement réviser et perfectionner ses méthodes, ses structures et ses programmes.

Mais, d'autre part, l'Université française a pour tradition essentielle le respect de la liberté. Aussi a-t-il paru opportun de confier aux organismes qui la représentent le soin de tenir compte des circonstances et de proposer les solutions. C'est ce souci qui a inspiré un article du projet de loi, dont voici le texte :

« Les structures et les programmes de l'Enseignement supérieur doivent être constamment adaptés aux exigences du progrès scientifique et aux besoins de la nation.

Le Conseil de l'Enseignement supérieur est l'organisme consultatif chargé d'étudier, et éventuellement de proposer les mesures permettant de réaliser cette adaptation permanente. À cet effet, il est assisté de commissions spécialisées dont il peut provoquer la constitution et dont il recueille les avis. »

Au milieu d'un texte long et complexe, cet article risque de passer inaperçu. Il me semble pourtant d'une importance capitale, puisqu'il affirme à la fois que nous devons sans cesse reposer nos propres problèmes, mais que c'est à nous qu'il appartient d'en élaborer la solution.

Préparer les jeunes gens qui nous sont confiés à remplir dans le pays certaines fonctions définies, mais sans cesse modifiées, suppose que nous restions étroitement en contact avec la vie industrielle, agricole, commerciale et administrative de ce pays — que nous soyons attentifs aux besoins réels des professions et des carrières — que nous tenions le plus grand compte des conditions particulières de temps et de lieu dans lesquelles devra s'exercer l'activité future de nos étudiants. Notre finalité nous est extérieure. Notre vocation est de servir.

Mais cela n'est-il pas notre tradition la plus constante ? L'Université de Lille, en particulier, n'a-t-elle pas cherché dès l'origine à tenir compte des besoins de l'économie régionale ? Monsieur le Doyen Lefebvre ne nous rappelait-il pas tout-à-l'heure, dans son discours si riche de faits, d'idées, d'émouvants souvenirs, que, dès la fondation de la Faculté des Sciences de Lille, ses professeurs avaient, dans leurs cours, développé tout particulièrement les principes et les applications utiles aux industries de la province ?

Par les vérités scientifiques qu'elles découvrent, par les réalisations techniques qu'elles permettent, par les progrès moraux qu'elles suscitent, nos universités enrichissent ce système de connaissances certaines, de moyens efficaces et de valeurs morales auquel nous donnons le nom de « civilisation ».

Mais la culture est autre chose : elle est un système de valeurs esthétiques. Désintéressée par essence, elle est une finalité sans fin. Elle ne nous adresse aucun ordre ni ne nous fournit aucun moyen, elle fait seulement que la vie, grâce à elle, est plus précieuse et plus digne d'être vécue. Elle ne nous rend pas plus forts, mais elle justifie notre existence. La civilisation donne à la vie humaine sa puissance et sa dignité. La culture lui donne la grâce...

Culture et civilisation réclament, l'une comme l'autre, l'union des hommes. Mais la civilisation, qui leur fournit les mêmes instruments et leur impose les mêmes fins, les rend de plus en plus semblables les uns aux autres. La culture vit d'influences et meurt de l'uniformité. Toutes les grandes cultures nous révèlent, quand nous les étudions de près, une vie intense d'efforts analogues, mais pourtant tous originaux et autonomes.

Ces quelques remarques que l'Université doit suivre sur la culture, il m'est agréable de les soumettre aux membres d'un Congrès des Sociétés savantes. Je crois en effet que ces sociétés tiennent dans la vie intellectuelle de notre pays et dans la diffusion de la culture, une place considérable. J'ai suivi avec un intérêt passionné ce qu'a dit tout-à-l'heure de leur rôle, Monsieur le Président Brunel. Je connais bien la vie de ces sociétés, j'ai consacré à certaines d'entre elles beaucoup de mon temps et de mes efforts et je m'associe sans réserve à l'opinion qu'il a émise à leur propos. Elles sont, presque partout, en contact étroit avec nos universités, dont elles facilitent l'action, dont elles enrichissent la documentation et dont elles étendent l'influence. Elles sont aussi — et surtout — une des conditions les plus indispensables à l'existence même d'une culture. Car la culture n'est pas un bien que l'on possède, c'est une activité qu'on exerce. Elle ne saurait exister qu'*en acte*. À la rigueur il n'y a pas d'hommes cultivés, une fois pour toutes ; il y a seulement des hommes qui se cultivent. À côté des universités, ce sont les sociétés savantes qui maintiennent cette vie. Il ne saurait y avoir de culture où existeraient seulement, ici des spécialistes, là des masses indifférentes. Entre les uns et les autres, les sociétés savantes forment le lien. Elles fournissent au savant ou à l'écrivain ce qui leur est indispensable : un public qui les comprenne et les soutienne, un public aussi d'où pourront jaillir les vocations de nouveaux inventeurs...

La culture est la participation de tout un peuple à la vie de l'esprit. Elle ne tarderait pas à s'affaiblir puis à disparaître là où les sociétés savantes viendraient à relâcher leur activité.

En félicitant l'Université de Lille de ses belles réalisations, en formant des vœux pour l'extension qu'elle mérite de prendre encore et à laquelle elle travaille avec tant d'ardeur, je tiens aussi à dire aux sociétés savantes combien j'apprécie la qualité de leur collaboration et je leur exprime la reconnaissance de l'Université française.



*Une bonne part des universitaires drapés dans leur toge sont rassemblés sur la scène de l'opéra autour de Gaston Berger
et du recteur Michel Souriat.*

(Photo : *La Voix du Nord*, numéro des 5 et 6 juin 1955).